



Décembre 2023

Dans quelques jours nous allons laisser 2023 derrière nous. Ce fut l'année de tous les dérèglements, la plus chaude pour toute la planète, l'une des plus cruelles et des plus dangereuses pour la paix et l'humanité. « Décombres » aura été le mot de l'année 2023 pour les Suisses romands. Mais, sur les décombres, l'humanité a toujours su reconstruire. Ce sera notre vœu pour 2024. Plus modestement, pour nos trois villages, 2023 fut l'amorce d'un renouveau, avec l'achèvement de projets : une boulangerie, une annexe de la poste, une nouvelle place de jeux à l'école, la première fête du village de Bressaucourt et une première étape achevée pour le réseau d'eau de ce village. Cela, nous le devons à la solidarité et à la capacité des habitants de notre commune de relever les défis. C'est dans cet esprit que le Conseil et le personnel communal souhaitent à chacune et chacun de vous de belles fêtes de Noël et de fin d'année, dans la joie simple et la chaleur de retrouvailles en famille et entre amis.

Action 2xNoël 2024

La Croix-Rouge jurassienne vient en aide aux personnes dans le besoin. Pour l'action 2024, deux magasins solidaires seront ouverts sur une certaine durée à Porrentruy et Delémont, en février-mars 2024. Si vous souhaitez recevoir une aide ponctuelle, veuillez contacter : actionsociale@croix-rouge-jura.ch ou le 032/465 84 00. Pour les personnes à mobilité réduite, une livraison à domicile sera envisagée. Pour en savoir plus sur cette action, visitez le site internet www.croix-rouge-jura.ch/2x-noel

Subsides caisse-maladie

Toute personne de condition économique modeste soumise à l'obligation de s'assurer dans le canton peut bénéficier d'une réduction de ses primes d'assurance-maladie, à l'exception des personnes taxées d'office par le Service des contributions. Ces personnes doivent déposer une requête en vue de l'obtention d'une réduction de primes dans l'assurance-maladie auprès de la Caisse de compensation du canton du Jura. Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec l'agence AVS communale.

Déléguée à l'énergie communale

Au service de la commune de Fontenais depuis novembre 2011, Mme Elisa Tatti Theubet a choisi de changer l'orientation de sa vie professionnelle. Le Conseil communal tient à lui faire part de sa gratitude pour son engagement envers la collectivité en tant que déléguée à l'énergie. Nous lui souhaitons plein succès pour la suite. Pour son remplacement, nous pourrions compter sur Mme Marion Varrin qui poursuivra les travaux en cours et fera bénéficier la commune de son expérience professionnelle dans le domaine de l'énergie.

Voir au verso

Vente des sapins de Noël

Vous pourrez acquérir un sapin de Noël directement à la Jardinerie Lapaire, dès le 6 décembre. Le magasin sera ouvert le samedi matin de 8h30 à 12h et les jours de semaine de 8h à 12h -13h30 à 17h. Vous pouvez également téléphoner afin de vous assurer d'y trouver votre sapin : 032 466 93 16 ou 078 227 07 85.

Fermeture de l'administration communale

Durant les fêtes de fin d'année, nos bureaux seront fermés du vendredi 22 décembre à midi jusqu'au vendredi 5 janvier.

En cas de décès uniquement, veuillez contacter le 079/318 83 29.

Carte journalière dégriffée Commune

Dès le 11 décembre 2023, les cartes journalières seront disponibles à l'administration communale. Pour savoir où, quand et à quel prix la carte journalière est disponible, veuillez consulter la page www.cartejournaliere-commune.ch

Toutes les communes et les villes ont accès au même contingent valable pour toute la Suisse via l'application web centralisée « Shop cartes journalières dégriffées ». Une fois le contingent épuisé, il n'est plus possible d'acheter une carte journalière dégriffée Commune pour la date de voyage souhaitée (avec ou sans demi-tarif) auprès d'une autre commune ou ville. Par ailleurs, la carte journalière dégriffée Commune peut être vendue à toute personne et pas uniquement aux habitant-e-s de la commune ou de la ville.

Les cartes journalières dégriffées Commune sont disponibles à partir du 11 décembre 2023. La première date de voyage possible est le 1^{er} janvier 2024.

La carte journalière existe en deux niveaux de prix, le plus avantageux est disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage.

MémoDéchets 2024

Le tout ménage MémoDéchets 2024 sera distribué en fin d'année avec toutes les indications réunies concernant le tri des déchets pour Bressaucourt, Fontenais et Villars, il est à conserver.

Sacs poubelles

Le Conseil communal rappelle les allègements pouvant être octroyés pour 2022 ;

- pour les enfants jusqu'à 2 ans, 30 sacs de 35 litres seront distribués
- pour les personnes souffrant d'incontinence 20 sacs de 35 litres. Un certificat médical devra être présenté.

Les sacs seront à retirer à l'administration communale de Fontenais.



*Les autorités et le personnel communal
vous souhaitent un Joyeux Noël et forment
les meilleurs vœux pour la Nouvelle Année*